



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE DES  
EQUIPEMENTS DE SECURITE INTRUSION, DE  
VIDEOSURVEILLANCE ET PRESTATION DE  
TELESURVEILLANCE PASSE AVEC LA  
SOCIETE H&C EUROSYSYSTEM'S**

**DÉCISION N° DM-23-095  
EN DATE DU 17 FEVRIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

**VU** les propositions financières reçues des sociétés Enotech, AECS et H&C Eurosystem's pour assurer la maintenance des équipements de sécurité intrusion, de vidéosurveillance et prestations de télésurveillance de la ville,

**CONSIDÉRANT** que la proposition de la société H&C Eurosystem's (groupe DPS) dont le siège social est situé 12 rue Jules Ferry Immeuble Henry Spaak 93110 Rosny sous Bois, est la plus avantageuse,

## D É C I D E

**DE SIGNER** un marché de maintenance des équipements de sécurité intrusion, de vidéosurveillance et prestations de télésurveillance avec la société H&C Eurosystem's,

Le marché est passé pour une durée d'un an et se décompose comme suit :

- Prestation forfaitaire pour un montant annuel de 19 653,90 € HT (23 584,68 € TTC)
- Prestations hors forfait pour un montant annuel maximal de 20 346,10 € HT (24 415,32 € TTC)
- Le montant maximum forfaitaire et hors forfait ne dépasseront pas 40 000 € HT (48 000 € TTC).

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230217-lmc1H10575H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 17/02/2023  
Date de Publication : 17/02/2023